

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE CHEVINAY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 12 mai 2023, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme arrêté le 28 février 2023.

Le public est informé que cette enquête publique unique se déroulera du :

8 juin 2023 au 10 juillet 2023 inclus, soit pour une durée de 32 jours.

A cet effet, Monsieur Jean-Louis DELFAU a été désigné par la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon en date du 9 Mars 2023 comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Chevigny, pendant la durée de l'enquête, du jeudi 8 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 inclus :

-Les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30,
-Les vendredis de 13h30 à 18h.

Des informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la commune de Chevigny : www.mairie-chevinay.fr.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance : **A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur - A ne pas ouvrir**

Révision du PLU
Mairie de Chevigny
42 route de Saint Pierre

69210 CHEVINAY
Ou également être déposées à l'adresse électronique suivante : contact@mairie-chevinay.fr

Objet : Monsieur le Commissaire enquêteur - Révision du PLU.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Chevigny (42 route de Saint Pierre - 69210 CHEVINAY) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

-Jeudi 8 juin 2023, de 9h à 12h

-Vendredi 16 juin 2023, de 15h à 18h

-Samedi 1er juillet 2023, de 9h à 12h

-Lundi 10 juillet 2023, de 15h à 18h (fermeture de l'enquête publique)

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Chevigny et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la mairie de Chevigny (04 74 70 42 63).

Richard CHERMETTE
Maire de Chevigny

359033400

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés



Par acte SSP du 07/06/2023 il a été constitué une SASU dénommée :

YAZ MULTISERVICES

Siège social : 17 rue du petit chavé 69360 TERNAY

Capital : 1.500 €

Objet : Toutes activités de travaux de petit bricolage dits "homme toutes mains"; petits travaux de jardinage; entretien de la maison et travaux ménagers; pour des professionnels et des particuliers

Président : M. BENBETKA Mohand 17 rue du petit chavé 69360 TERNAY

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LYON

358850900

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Caluire et Cuire du 9 Juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Riag

Siège : 11 Cours Aristide Briand, 69300 CALUIRE ET CUIRE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 €

Objet : HoldingExercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Raphaël GARCIN, demeurant 65 Rue Ambroise Paré, 69800, Saint-Priest

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon.

POUR AVIS, Le Président

358899100

Transferts de siège social

SCI DU 37 RUE GAMBETTA

Société Civile Immobilière
au capital de 45 734,71 euros
Siège social : 42 rue Gambetta
69740 GENAS
397 518 622 RCS LYON

L'Assemblée Générale de la société du 23/05/2023, a décidé de transférer le siège social : du 42 rue Gambetta - 69740 GENAS - au : 3 rue du vieux château 69740 GENAS, à compter du 23 mai 2023, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

358972200

SCI LE QUINCIEUX

Société Civile Immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 42 rue Gambetta
69740 GENAS
399 384 338 RCS LYON

L'Assemblée Générale de la société du 23/05/2023, a décidé de transférer le siège social : du 42 rue Gambetta - 69740 GENAS - au : 3 rue du vieux château 69740 GENAS, et ce à compter du 23 mai 2023, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

358972400

Augmentations de capital

L'ATELIER CYRILLE CLEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 193, Chemin de la Croix de Fer
69400 LIMAS
819 837 469 RCS VILLEFRANCHE - TARARE

Par décisions de l'associé unique du 15/05/2023, il a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la société par incorporation de réserves d'une somme 90.000 euros et par création de 9.000 parts nouvelles de 10 euros, attribuées gratuitement à l'associé unique. Le capital est porté de 10.000 000 euros à 100.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour AVIS

358977400

Changements de dirigeants

AVANCIA

SAS au capital de 300.000 €
Siège : 30 RUE PRE GAUDRY 69007 LYON
538688235 RCS de LYON

Par AGO du 06/02/2023, la société HOLDING THIERRY PREVEL - HOLTHP, SARL au capital de 540.000 €, sise 30 rue Pré Gaudry, à Lyon (69007), immatriculée au RCS de Lyon sous le n°948 632 518, a été nommée Présidente en remplacement de Thierry PREVEL, demissionnaire.

358914100

Modifications statutaires

Le 30.05.2023, les associés de la société "ANTOINE BLOMART AVENIR ODONTOLOGIQUE", SELARL au capital de 200.000 €, sise 140 Rue André Lwoff - 69800 SAINT-PIERRE, 801 099 839 RCS de LYON, ont pris acte de la démission du Docteur Priscilla BASSET de ses fonctions de cogérant avec effet au 30.06.2023.

Mention sera faite au RCS de LYON.

Pour avis.

358863600

Le 08.06.2023, les associés de la société "ANTOINE BLOMART AVENIR ODONTOLOGIQUE", SELARL au capital de 200.000 €, sise 140 Rue André Lwoff - 69800 SAINT-PIERRE, 801 099 839 RCS de LYON, ont pris acte du fait que le Docteur Viviane HELOU cessera ses fonctions de mandataire sociale au sein de la Société avec effet au 10.09.2023.

Mention sera faite au RCS de LYON.

Pour avis.

358863700

AMOEBA

Société Anonyme
au capital de 99 199,26 euros
Siège social : 38 Avenue des Frères
Montgolfier 69680 Chassieu
523 877 215 RCS LYON
Avis prévu conformément aux dispositions de
l'article L. 233-8 du Code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, il est indiqué qu'à la date de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société réunie le 25 mai 2023, le capital de la Société se composait de 49 659 963 actions, représentant un nombre total de 49 659 963 droits de vote théoriques et un nombre total de 49 632 980 droits de vote exerçables.

359006200

Additif - Rectificatif

RECTIFICATIF à l'annonce n°35797900 parue dans Le Progrès « RHONE » du 07/06/2023 Il y avait lieu de lire : **Par acte SSP du 26/05/2023** à la place de : Par acte SSP du 27/04/2023

358995600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

Avis d'appel public à la concurrence

Organisme acheteur : Commune de LUCENAY
Correspondant : Mme le Maire Mairie de LUCENAY : 103 Ancienne Grand'Rue, 69480 LUCENAY

Objet du marché :
Nettoyage de l'école maternelle et de l'école primaire de la Commune de LUCENAY

Caractéristiques principales : Refus des variantes.
Durée du marché ou délai d'exécution : du 1er septembre 2023 au 31 août 2025

Renseignements : Sylvie PHILIPPE, Mairie de Lucenay, (Tél 0474099650), sphilippe@lucenay.fr

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation, avec possibilité de négociation avec les trois meilleures offres.

40% pour la technique
60% pour le prix

Type de procédure : procédure adaptée conformément au code de la Commande Publique.

Retrait des dossiers sur : <http://www.klekoon.com> (dossiers téléchargeables à partir du 9 Juin 2023)

Date limite de réception des offres : 30 juin 2023 A 17 HEURES

Conditions d'envoi des offres : les plis des candidats doivent être déposés de façon dématérialisée sur la plateforme (profil d'acheteur de la commune) KLEKOON à l'adresse suivante : <http://www.klekoon.com>

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi à la publication : 9 Juin 2023

358908600

RH018 - V1